



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE D'AZUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 24 septembre 2019

Travaux d'aménagement du carrefour de La Fossette – Phases 8 et 9 Modifications temporaires des conditions de circulation

Des travaux d'aménagement du carrefour de la Fossette ont débuté le 11 mars 2019 pour une durée de dix mois, soit jusqu'en janvier 2020. Ces aménagements ont pour objectifs d'améliorer la sécurité de la traversée du carrefour et les conditions d'accessibilité à la zone industrialo-portuaire (ZIP) de Fos-sur-Mer et de Port-St Louis.

Les travaux progressent selon le rythme prévu avec l'engagement des phases 8 et 9 entre le 26 septembre et le 27 octobre 2019 (4 semaines).

Les travaux, seront menés en parallèle afin d'optimiser la durée du chantier et limiter les perturbations. Ils seront engagés dans la nuit du 25 au 26 septembre pour la phase 8 et dans la nuit 26 septembre au 27 septembre pour la phase 9.

Le shunt dans le sens Port-Saint-Louis vers Fos-sur-Mer sera ouvert à la circulation à partir du 27 septembre.

Le 26 septembre, les travaux se dérouleront sur la RN568, voie d'entrée au giratoire de la Fossette depuis Fos-sur-Mer ainsi que sur la branche d'accès au domaine de la Fossette, future aire de pesée Poids-Lourds.

A partir du 27 septembre, les travaux seront localisés sur la voie de sortie du giratoire de la Fossette en direction d'Arles.

Pendant ces deux phases une partie de la chaussée de la RN 568 de Martigues vers le giratoire de la Fossette puis en sortie du giratoire vers Arles sera neutralisée. La circulation sera basculée sur la chaussée opposée à 2 x 1 voie.

Des perturbations importantes sur la circulation sont à prévoir en direction et en provenance de Martigues et d'Arles.

L'État, représenté par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), conduit la réalisation de cet aménagement avec l'assistance de la Direction Interdépartementale des Routes Méditerranée (DIRMED).

Cet aménagement est cofinancé par l'État, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône et la Métropole Aix-Marseille Provence.

De plus amples informations sur les conditions de circulation sur toute la durée du chantier sont disponibles via :

- le site internet de la DREAL PACA : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- le site internet de la DIRMED : www.enroute.mediterranee.equipement.gouv.fr
- ou en vous inscrivant sur : chantiercarrefourlafossette@nicaya.com pour recevoir des informations régulières sur les conditions de circulation

CONTACT PRESSE

Service de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône

www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)